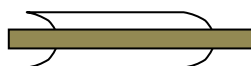


PLUMES DE PROGRESSION

Les plumes de progression sont destinées aux jeunes archers, elles s'obtiennent à des distances de 6 à 14 mètres. Le comptage des points se fait sur un blason de 80 cm retourné et évidé jusqu'au 7 inclus (jaune et rouge).

Les points se comptent de la manière suivante :

- Zone évidée = 5 points
- Zone blanche = 3 points
- Paille = 0 point



6 m 4 volées 24 points



8 m 4 volées 24 points



10 m 6 volées 36 points



12 m 6 volées 36 points



14 m 6 volées 36 points

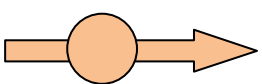
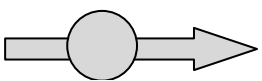
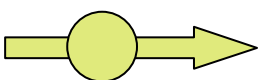
FLÈCHES DE PROGRESSION

Les flèches de progression servent à graduer les progrès de l'archer. Elles sont obtenues à l'issue d'un tir où un score plancher doit être fait. L'archer recevra un badge de métal à la couleur de la flèche qu'il vient de passer.

Flèche blanche, noire, bleu, rouge et jaune : l'archer doit réussir un score de 140 sur 180 en tirant 6 volées de 3 flèches sur un blason de 80 cm. Les distances de tir sont les suivantes :

	10 m	6 volées	140 sur 180 points	blason de 80 cm
	15 m	6 volées	140 sur 180 points	blason de 80 cm
	20 m	6 volées	140 sur 180 points	blason de 80 cm
	25 m	6 volées	140 sur 180 points	blason de 80 cm
	30 m	6 volées	140 sur 180 points	blason de 80 cm

Flèche bronze, argent et or : l'archer doit réussir le score de 310 sur 360 en tirant 6 volées de 6 flèches sur un blason de 122 cm. Les distances de tir sont les suivantes :

 bronze	30 m	6 volées de 6 flèches	310/ 360 points	blason de 122 cm
 argent	50 m	6 volées de 6 flèches	310/ 360 points	blason de 122 cm
 or	70 m	6 volées de 6 flèches	310/ 360 points	blason de 122 cm